



Organisation des
États Américains



COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME (CICTE)

TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE
8 mars 2013
Washington, D.C

OEA/SER.L/X.2.13
CICTE/doc.2/13 rev.1
11 mars 2013
Original: anglais

PLAN DE TRAVAIL POUR 2013 DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME

(Approuvé à la quatrième séance plénière tenue le 8 mars 2013)

PLAN DE TRAVAIL POUR 2013 DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME

(Approuvé à la quatrième séance plénière tenue le 8 mars 2013)

Le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a pour objectif principal de “promouvoir et développer la coopération entre les États membres afin de prévenir, de combattre et d’éliminer le terrorisme, conformément aux principes énoncés dans la Charte de l’OEA, dans la Convention interaméricaine contre le terrorisme et dans le plein respect de la souveraineté des pays, de l’État de droit et du droit international, notamment le droit international humanitaire, le droit international des droits de la personne et le droit international des réfugiés”.

Les attributions du Secrétariat sont prescrites à la fois dans le Statut du CICTE et dans son Règlement.

Le Secrétariat est une unité du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle du Secrétariat général de l’Organisation des États Américains (OEA).

En mettant en œuvre ce plan de travail, le Secrétariat du CICTE continuera de garantir une évaluation efficace de ses programmes et fera rapport tous les six mois aux États Membres sur les résultats de ses évaluations et sur la mise en application des mandats qui lui sont attribués.

SECTION 1. MANDATS/ SOURCES

1. DECLARATIONS DU CICTE

Déclaration sur le “Renforcement de la sécurité cybernétique dans les Amériques”, CICTE/DEC.1/12 rev.1

“6. Qu’il est nécessaire que tous les États membres poursuivent leurs efforts pour créer /ou renforcer des équipes nationales d’alerte, de surveillance et d’avertissement en cas d’incidents cybernétiques, connus sous le nom de Centres nationaux d’intervention en cas d’incidents liés à la cybersécurité (CSIRT).”

“9. Qu’ils sont déterminés à continuer de mettre au point des stratégies nationales de sécurité cybernétique et à inclure dans cette approche tous les acteurs pertinents en ce qui concerne leur développement et leur mise en œuvre.”

“10. Qu’il est important de promouvoir la coopération du secteur public avec le secteur privé et le secteur universitaire afin de renforcer la sécurité et

**SECTION 1.
MANDATS/ SOURCES**

la protection de l'infrastructure critique de l'information et de la communication.”

“11. Qu'ils explorent les possibilités futures d'étendre les efforts du CICTE pour protéger les systèmes d'infrastructure critique de l'information et de la communication, y compris la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités qui fortifient toutes les composantes critiques des chaînes d'approvisionnement mondiales.”

Déclaration sur le renouvellement de l'engagement continental en faveur d'une coopération accrue pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme, CICTE/DEC.1/11

“5. Leur engagement de continuer de promouvoir la coopération multilatérale visant à renforcer la capacité des États membres à bénéficier d'un échange d'information, de pratiques optimales et d'expertise et à perfectionner l'accès aux sources d'aide technique et financière au bénéfice du renforcement institutionnel.”

“10. Leur engagement de mettre en application la présente Déclaration ainsi que le Plan de travail du CICTE, comprenant ses travaux sur les contrôles frontaliers, l'aide législative et la lutte contre le financement terroriste, la protection des infrastructures critiques, le renforcement des stratégies relatives aux nouvelles menaces terroristes et à la coopération internationale, et adopté à l'occasion de la Onzième Session ordinaire du CICTE.”

Déclaration de Panama sur la protection de l'infrastructure critique dans le Continent américain face au terrorisme, CICTE/DEC. 1/07

“11. La tâche qu'ils ont confiée au Secrétariat du CICTE de promouvoir dans les États membres des activités d'éducation et de formation en vue de créer une culture publique de reconnaissance de l'infrastructure critique afin de sensibiliser la société civile.”

2. DÉCISIONS DU CICTE

Sécurité en matière de tourisme et d'installations de loisirs dans les Amériques (décision adoptée à la Huitième Session ordinaire du CICTE)
CICTE/doc.12./08, Compte rendu du Rapporteur de la Huitième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme

“Charger le Secrétariat “de continuer à fournir l'assistance technique et la formation aux États Membres, comme il convient, sur la sécurité en matière de tourisme et d'installation récréatives, en tenant compte des résultats du projet pilote et des réalités spécifiques ainsi que des besoins du secteur touristique des États Membres.”

**SECTION 1.
MANDATS/ SOURCES**

3. RÉSOLUTIONS ET DÉCLARATIONS ISSUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA

La protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme, AG/RES.2676 (XLI-O/11)

“11. De prier instamment les organes, organismes et entités compétents de l'Organisation des États Américains (OEA), en vertu des mandats qui leur ont été confiés, de fournir, lorsque la demande leur est faite, une assistance technique visant à renforcer la capacité des États membres d'élaborer et d'exécuter des programmes d'assistance et d'appui aux victimes du terrorisme conformément à leurs lois nationales.”

Appui à la mise en œuvre à l'échelle continentale de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies AG/RES. 2534 (XL-O/10)

“3. D'inviter le Comité interaméricain contre le terrorisme à renforcer, dans son domaine de compétence, la coopération entre le Comité 1540 et l'Organisation des États Américains.”

Préoccupations particulières des petites États insulaires en matière de sécurité, AG/RES. 2619 (XLI-O/11)

4. De demander de nouveau au Secrétariat général de réaliser les activités ci-après, par le truchement du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle et des organes, entités, et organismes pertinents du système interaméricain et en collaboration avec les États membres, la société civile et le secteur privé, ainsi que des institutions multilatérales pertinentes, selon le cas, dans la limite de leurs sphères respectives de compétence et conformément à leurs programmes:

- a. Renforcer les systèmes de surveillance de la criminalité aux échelles nationale, sous-régionale et régionale, en tenant compte des initiatives en cours d'exécution ou d'élaboration au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM);
- b. Améliorer les systèmes et capacités de sécurité des frontières, y compris dans les transports, les aéroports, ports maritimes et frontières terrestres, et porter assistance aux autorités chargées des contrôles frontaliers dans les petits États insulaires de sorte qu'elles aient accès à des informations vitales;
- c. 1...;

1 Les alinéa c, d, e, et f ne se rapportent pas aux mandats adressés au Secrétariat du CICTE

**SECTION 1.
MANDATS/ SOURCES**

- d. ...;
- e. ...;
- f. ...;
- g. Promouvoir la coopération technique et le développement des capacités institutionnelles pour renforcer la capacité d'intervention et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles ou anthropiques ainsi que les capacités de gestion de crise dans les petits États insulaires, y compris le renforcement de la capacité de reconstruction, la formation aux secours humanitaires et opérations de recherche et de sauvetage, la protection accrue des infrastructures vitales et de sécurité des installations touristiques et récréatives, ainsi que les exercices de simulation;
- h. Fournir aux petits États insulaires des services de formation et d'assistance technique en matière législative portant sur la lutte contre le terrorisme, le financement du terrorisme, la cybersécurité et la cybercriminalité;
- i. Améliorer la coordination et les échanges d'information entre les organes, organismes et entités de l'OEA et les organisations régionales et sous-régionales, y compris l'Agence d'exécution de la CARICOM pour la criminalité et la sécurité (IMPACS) et le Système de sécurité régional (SSR) de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), sur les questions liées aux préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité, de manière à les sensibiliser à ces questions et éviter le double emploi dans les activités réalisées à cet égard;
- j. ...

Préoccupations particulières des petites États insulaires en matière de sécurité, AG/RES. 2397 (XXXVIII-O/08)

“6. De demander à nouveau au Secrétariat général, par le truchement du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle et des organes, entités, et organismes pertinents du Système interaméricain, comme le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI); la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE); la Commission interaméricaine des ports (CIP); le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA), la Commission interaméricaine sur la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN), et l'Organisation interaméricaine de défense (JID) d'appuyer, dans leurs sphères respectives de compétence et dans leurs programmes, les efforts que déploient sans relâche les petits États insulaires pour faire face à leurs préoccupations particulières en matière de sécurité et de défense, particulièrement dans les domaines suivants:

**SECTION 1.
MANDATS/ SOURCES**

- a. L'élaboration de programmes de formation et de propositions de plans stratégiques et de coopération qui permettent aux organismes de sécurité dans les petits États insulaires de faire face aux nouvelles menaces à la sécurité, à leurs préoccupations, et aux défis qui se posent dans ce domaine;
- b. La fourniture d'une assistance aux autorités chargées des contrôles frontaliers dans les petits États insulaires pour l'accès à des renseignements critiques, l'amélioration de leurs systèmes de contrôle des frontières; la sécurité des transports, y compris celle des ports maritimes et des aéroports, et le renforcement de leurs capacités de contrôle des frontières;
- c. Le renforcement de la capacité des petits États insulaires à lutter contre le trafic illicite des stupéfiants et des armes à feu;
- d. ...2/;
- e. L'organisation d'une formation à la simulation informatique et à d'autres manœuvres de cette nature pour renforcer la capacité en matière de gestion et d'atténuation dans les États en cas de catastrophes d'origine naturelle et anthropique;
- f. L'offre de formation et la fourniture d'une assistance technique sur la législation dans les domaines de la lutte et du financement du terrorisme, de la cybersécurité et des délits cybernétiques;
- g. La prestation d'une assistance technique et le renforcement des capacités en vue de la sécurité des installations touristiques et récréatives.
- h. L'amélioration de la coordination entre les organes, organismes et entités de l'OEA sur les questions ayant trait aux préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité de façon à assurer la conscientisation et empêcher les doubles emplois..."

Adoption d'une stratégie interaméricaine intégrée pour combattre les menaces à la cybersécurité: une approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire de la création d'une culture de cyber sécurité, AG/RES. 2004 (XXXIV-O/04)

2. L'alinéa ne traite pas des mandats adressés au Secrétariat du CICTE.

**SECTION 1.
MANDATS/ SOURCES**

“7. De demander aux Secrétariats du CICTE et de la CITEC ainsi qu’au Groupe d’experts gouvernementaux sur la cybersécurité de la REMJA d’aider les États membres, sur leur demande, à mettre en œuvre les divers volets de cette Stratégie en matière de cybersécurité, ...”

Déclaration de San Salvador sur la sécurité citoyenne dans les Amériques, AG/DEC. 66 (XLI-0/11)

“15. La nécessité de continuer à renforcer les mécanismes de coopération bilatéraux, sous-régionaux, régionaux et internationaux conformément aux principes établis dans la Charte de l’OEA pour affronter, prévenir et combattre de manière intégrale et efficace la criminalité transnationale organisée, le trafic illicite d’armes, la traite des personnes, le trafic illicite de migrants, le problème mondial des drogues, le blanchiment des avoirs, la corruption, le terrorisme, les enlèvements, les bandes armées criminelles et les délits associés à l’utilisation des technologies, y compris la cybercriminalité, ...”

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|------------------------------------|---------------------------|---|--|
| 1. CONTRÔLES AUX FRONTIÈRES | A. SÉCURITÉ MARITIME | 1. Évaluation des besoins en formation en matière de sécurité et formation complémentaire. | Évaluation des besoins en formation dans 4 ports du Continent américain Cours de formation complémentaire dans 2 ports du Continent américain Évaluation de l'estimation de la sécurité portuaire et projet de formation dans 8 ports. |
| | | 2. Exercices de gestion des crises au niveau stratégique en matière de sécurité portuaire | 2 Exercices Financement à déterminer |
| | | 3. Cours de développement des capacités et de formation sur les aspects clés de la sécurité portuaire | 5 ateliers Financement à déterminer |
| | | 4. Évaluations extérieures | 1 Évaluation Financement à déterminer |
| | B. SÉCURITÉ DE L'AVIATION | 1. Cours nationaux de formation. | 4 Cours |
| | | 2. Cours sous-régionaux de formation | 4 Cours |
| | | 3. Bourses pour les cours de formation de L'OACI. | 20 Bourses |

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|---|---|---|---|
| | C. SÉCURITÉ DES DOCUMENTS ET PRÉVENTION DES FRAUDES | 1. Cours de formation, y compris des cours de formation des formateurs. | 4 Cours |
| | | 2. Ateliers sous-régionaux sur les pratiques optimales | 3 Ateliers |
| | | 3. Missions techniques/évaluation des insuffisances | 2 Missions techniques/évaluation des insuffisances |
| | D. IMMIGRATION ET DOUANES | Atelier spécialisé sur les contrôles de l'immigration et des douanes | Financement à déterminer |
| | E. ASSISTANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA S/RES/1540 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES | Assistance en matière de sécurité des frontières et dans les domaines législatif et de développement des capacités pour la détection et la prévention du trafic illicite des armes chimiques et biologiques, de leurs vecteurs, et d'autres matériels connexes. | 6 Ateliers nationaux/ missions d'assistance technique |
| 2. ASSISTANCE EN MATIÈRE LÉGISLATIVE ET DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME | A. ASSISTANCE LÉGISLATIVE | 1. Mission d'Assistance technique en matière législative à l'intention des autorités gouvernementales de haut niveau sur la ratification et la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre le terrorisme et des instruments juridiques internationaux contre le terrorisme. | 2 Missions |
| | | 2. Formation spécialisée dans chaque pays à l'intention des procureurs, des juges et des agents | 2 Cours |

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|---|---|---|---|
| | | des services de répression. | |
| | | 3. Formation régionale et sous-régionale et conférences ministérielles sur la coopération internationale pour la mise en place de cadres législatifs nationaux et internationaux en vue de combattre le terrorisme. | 1 Activité |
| | B. COMBATTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME | Assistance technique et ateliers de formation conçus pour renforcer la mise en œuvre des législations et les efforts de répression contre le financement du terrorisme. | 4 Ateliers 2 Missions d'assistance technique |
| | C. ASSISTANCE LÉGISLATIVE ET LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME | 1. Cartographier les besoins en développement des capacités dans les Amériques. 2. Cartographier les besoins législatifs en matière d'antiterrorisme dans les Amériques | 2. Évaluations techniques Financement à déterminer |
| 3. PROTECTION DE L'INFRASTRUCTURE CRITIQUE | A. CYBERSÉCURITÉ | 1. Exercices nationaux de gestion des crises de cybersécurité (CME) | 4 CME nationaux 1 CME sous-regional |
| | | 2. Ateliers sur les meilleures pratiques en matière de cybersécurité | 1 Activité régionale |
| | | 3. Ateliers sur la stratégie nationale/le développement du cadre d'orientation | 4 Ateliers nationaux |

SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|---------------------|------------|---|--------------------------|
| | | 4. Mettre en place des CSIRTs au moyen de formations techniques et d'activités de développement des capacités | 6 Ateliers nationaux |
| | | 5. Ateliers de formation en matière de sécurité des systèmes de contrôle industriel (ICS) | 2 Ateliers nationaux |
| | | 6 Créer une plate-forme parallèle rendant possible l'engagement, la coopération et l'échange des informations entre les parties prenantes tant des secteurs public et privé, que de celles d'autres secteurs. | Financement à déterminer |
| | | 7. Mettre au point une base données des stratégies actualisées de cybersécurité aux échelons national et international, et offrir des connaissances spécialisées pour appuyer les efforts des États membres visant à établir leurs propres stratégies nationales. | Financement à déterminer |
| | | 8. Épauler les États membres, sur leur demande, pour les aider à organiser des campagnes de conscientisation qui aborderaient les pratiques éprouvées et sûres d'utilisation des technologies de l'information et de la communication. | Financement à déterminer |

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|---------------------|--------------------------------|--|--|
| | | <p>9. Identifier une équipe multinationale d'experts qui pourrait être mise à la disposition des États membres, sur leur demande, dans des processus et d'autres événements revêtant une pertinence particulière en vue de fournir conseils et appui pour analyser les vulnérabilités, évaluer la sécurité des réseaux d'information et des bases de données, prévenir et atténuer les incidents et intervenir dans d'autres domaines liés à la cybersécurité.</p> | <p>Financement à déterminer</p> |
| | <p>B. SÉCURITÉ DU TOURISME</p> | <p>1. Développement des capacités en matière de sécurité du tourisme en renforçant les partenariats publics-privés: réunions/ateliers préparatoires des parties prenantes; cours spécialisés et suivi.</p> <p>Ateliers sur la gestion des risques spécifiques en matière de sécurité des destinations touristiques</p> | <p>4 Réunions/ateliers préparatoires des "Parties prenantes"</p> <p>4 Cours spécialisés de formation en sécurité du tourisme</p> <p>4 Évaluations de suivi</p> <p>1 Atelier sur la gestion de risques spécifiques en matière de sécurité des destinations touristiques</p> |
| | | <p>2. Assistance technique pour l'application des mesures de sécurité à l'occasion d'événements majeurs, notamment la participation du secteur privé local.</p> | <p>2 Ateliers régionaux</p> <p>1 Atelier sous-régional</p> <p>1 Développement et maintenance du Système de gestion des connaissances (KMS)</p> |

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | C. PROTECTION DE L'INFRASTRUCTURE CRITIQUE | Ateliers d'assistance technique et/ou missions pour aider les autorités gouvernementales à mettre en place, évaluer, et améliorer leurs plans nationaux de protection de leur infrastructure critique. | À déterminer après l'identification du financement |
| | D. SÉCURITÉ DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE | Ateliers et assistance technique en vue de promouvoir les mouvements efficaces et sécuritaires des biens, de protéger la chaîne d'approvisionnement de l'exploitation et de la rupture, et d'accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement et des pratiques de reprise du commerce. Focalisation sur la création et le renforcement des programmes nationaux d'Opérateurs économiques agréés (AEO), sur l'assurance du rachat d'office du secteur privé, et sur l'aide aux États en vue de parvenir à la conformité avec les normes. | 6 Évaluations nationales 3 Missions de suivi pour l'évaluation des AEO 1 Mission de suivi pour la mise en œuvre des programmes d'AEO En attente de financement |
| 4. RENFORCEMENT DES STRATÉGIES POUR FAIRE AUX MENACES ÉMERGENTES DE TERRORISME | A. GESTION DES CRISES | Exercices en matière de développement des capacités à l'intention des autorités gouvernementales sur les interventions en cas de menaces chimiques/biologique, radiologiques/nucléaires (NRBC) | À déterminer après précision du financement |

**SECTION II.
PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

| DOMAINES DE TRAVAIL | PROGRAMMES | PROJETS | ACTIVITÉS |
|--|--------------|---|--|
| | B. ATELIERS | Ateliers d'assistance technique pour la mise en commun des pratiques optimales, des expériences, et pour aider les autorités gouvernementales à mettre au point, évaluer et améliorer leurs Plans nationaux d'intervention d'urgence pour les NRBC ou d'autres menaces émergentes précisées par les États membres comme la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) et les menaces biologiques, ainsi que les grands événements, etc. | 2 Missions de planification (1 par pays) 4 Missions d'assistance technique pour mettre en place ou améliorer les Plans nationaux d'intervention d'urgence Financement à déterminer |
| 5. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES | PARTENARIATS | Créer et renforcer les partenariats avec les organisations internationales, multilatérales, régionales et sous-régionales ainsi qu'avec les agences de sécurité et techniques des États membres du CICTE, d'autres pays, et secteurs du Secrétariat général de l'OEA, et tenir les États membres informés, selon les besoins. | Participation à des conférences, rédaction de documents de travail, visites officielles, réunions de coordination |

ORGANISMES INTERAMÉRICAINS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES QUI
COLLABORENT AVEC LE SECRÉTARIAT DU CICTE

A. Organes, organismes et entités du Système interaméricain

A.1 Secrétariat général de l'OEA

1. Département des questions juridiques internationales
 - Bureau de la coopération juridique
2. Secrétariat aux Services administratifs et financiers (SAF)
 - Bureau des services de l'information et de la technologie
3. Secrétariat de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH)
4. Secrétariat de la Commission interaméricaine des télécommunication (CITEL)
5. Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des ports (CIP)
6. Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI)
 - Département du développement économique, du commerce et du tourisme
7. Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle
 - Département de la sécurité publique
 - Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

A.2 Autres organes, organismes et entités

1. Groupe de travail sur la cybercriminalité de la Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA)
2. Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

B. Organisations régionales et sous-régionales

1. Communauté américaine des forces de police (AMERIPOL)
2. Communauté andine (CAN)
3. Organisation de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)
4. Association des commissaires de police des Caraïbes (ACCP)
5. Association des États des Caraïbes (ACS)
6. Association des chefs de police d'Amérique centrale
7. Unité d'appui de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques ou à toxine (ISU)
8. Communauté des Caraïbes (CARICOM)
9. Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFI)
10. Agence de mise en œuvre de la CARICOM en matière de criminalité et de sécurité (IMPACS)
11. Comité permanent des contrôleurs de douanes de la CARICOM
12. Centre pour la coopération mondiale contre le terrorisme
13. Système d'intégration centraméricaine (SICA)
14. Commonwealth des États indépendants (CIS)

15. Secrétariat du Commonwealth
16. Communauté des États de l'Amérique latine et de la Caraïbe (CELAC)
17. Experts du Conseil de l'Europe sur le terrorisme (CODEXTER)
18. Groupe Egmont
19. Commission européenne
20. Groupe d'action financière (GAFI)
21. Groupe d'action financière de l'Amérique du Sud contre le blanchiment des avoirs (GAFISUD)
22. Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)
23. Organisation mondiale des parlementaires contre le corruption (OMPCC)
24. Groupe d'experts de la sécurité et la sûreté de l'aviation (GEASA)
25. Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB)
26. Banque interaméricaine de développement (BID)
27. Association internationale des chefs de police (AICP)
28. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
29. Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
30. Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
31. Institut interaméricain des droits de l'homme
32. Organisation maritime internationale OMI)
33. Fonds monétaire international (FMI)
34. Organisation internationale pour les migrations (OIM)
35. Association policière internationale
36. Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
37. Congrès juif latino-américain
38. Ligue des États arabes
39. Université de la défense/Centre pour les études continentales sur la défense
40. Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
41. Organisation de la Conférence islamique (OCI)
42. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – Unité Action contre le terrorisme
43. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW)
44. Union des nations sud-américaines (UNASUR)
45. Forum régional des nations de l'Asie du Sud-Est (ARF-ASEAN)
46. Système de sécurité régionale des États de la Caraïbe orientale (RSS)
47. Centre régional de l'Asie du Sud-Est pour la lutte contre le terrorisme (SEARCCT)
48. Initiative de coopération de l'Europe du Sud (SECI)
49. Marché commun du Sud (MERCOSUR)
50. Rapporteur spécial sur la promotion et la protection de droits de l'homme et de libertés fondamentales
51. **Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF)**
52. Institut de recherche interrégional des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)
53. Institut latino-américain des Nations Unies pour la prévention du délit et le traitement des délinquants (ILANUD)
54. Bureau d'affaires juridiques de Nations Unies (OLA)
55. Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes (UNLiREC)

56. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime - Division de la prévention du terrorisme (UNODC/TPB)
57. Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, établi conformément à la résolution 1267
58. Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, établi conformément à la résolution 1373
59. Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, établi conformément à la résolution 1540
60. Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque Mondiale)
61. Organisation mondiale des douanes (OMD)